Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 72 (1921)

Heft: 1

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONFÉDÉRATION.

Ecole forestière de Zurich. Le mombre des étudiants forestiers était au commencement du semestre d'hiver 1920/21 le suivant:

17 au 1er cours

19 au 3e cours

24 au 2e

9 au 4e

Ces 69 étudiants se répartissent comme suit entre les cantons d'origine: Zurich 13; Berne 12; Grisons 7; Vaud 5; Glaris, Schaffhouse, Lucerne, Neuchâtel, Appenzell Rh.-Ext. et Tessin chacun 3; Uri, Argovie, Genève et Bâle-Campagne chacun 2; Valais, Nidwald, Soleure, Bâle-Ville, Schwyz et Thurgovie chacun 1.

Il y a absence complète de représentants du canton de St-Gall,

tandis que le Tessin vient d'en envoyer 3 au premier cours.

Monsieur le D^r P. Niggli, ancien élève de l'Ecole polytechnique fédérale, a été nommé professeur de minéralogie et pétrographie, en remplacement de M. Grubenmann, démissionnaire.

Examens forestiers d'Etat. Le Département de l'Intérieur, à la suite des examens qui ont eu lieu à Lausanne, en décembre, a décerné aux forestiers suivants le brevet d'éligibilité aux emplois supérieurs cantonaux et fédéraux:

MM. Albin, Benedikt, de St.Martin (Grisons);
Billeter, Paul, de Männedorf (Zurich);
Brosi, Peter, de Klosters (Grisons);
de Gottrau, Raphael, de Fribourg;
Grossmann, Henri, de Höngg (Zurich);
Lombard, André, de Zurich;
Perret, Paul, de la Sagne (Neuchâtel);
Schwarz, Fritz, de Biglen (Berne);
Wettstein, Edwin, de Pfäffikon (Zurich);
Zobrist, Werner, de Hendschikon (Argovie).

CANTONS.

Lucerne. M. D. Hofstetter a été appelé au poste d'expert forestier attaché à l'Inspection des forêts de ce canton.

Tessin. Vient d'être nommé adjoint à l'inspection cantonale des forêts, à Bellinzone, M. F. Colombi.

Bâle-Campagne. Les autorités de ce demi-canton ont décidé la création d'un deuxième poste d'adjoint à la direction cantonale des forêts. Ce poste vient d'être mis au concours.

BIBLIOGRAPHIE.

Schweizerischer Forstkalender 1921. Herausgegeben von Roman Felber, technischer Adjunkt bei der eidg: Inspektion für Forstwesen, Jagd und Fischerei in Bern. Verlag von Huber & Cie, in Frauenfeld. Prix: fr. 4.